



Récupérer un dépôt de fonds

Par **nicnor**, le **05/03/2011** à **16:47**

J'ai versé la somme de 15000€ à la société Wedoo à Aubagne (13) en dec 2010 pour création d'une agence de service à la personne .

Après avoir fait un stage de deux jours à Marseille au sein de cette société , j'ai décidé de ne plus donner suite à cette création d'entreprise .

N'ayant signé aucun engagement de quelque nature que ce soit , j'ai procédé en janvier 2011 à la demande de remboursement de cette somme .

Après un mois d'attente sans nouvelle, après plusieurs appels téléphoniques sans jamais pouvoir joindre les responsables , après de nombreux mail sans réponse je ne sais plus que faire .

Quel est la démarche à suivre pour essayer de trouver une solution?

Par **P.M.**, le **05/03/2011** à **17:44**

Bonjour,

Cela n'est pas dans le cadre du Droit du Travail mais il faudrait savoir si vous avez commencé par envoyer une lettre recommandée avec AR de mise en demeure d'avoir à vous rembourser la somme...

Ensuite, il faudrait saisir le Tribunal de Commerce...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un avocat spécialiste...